



Places de parking au J70

Chers adhérents,

Une discussion a eu lieu au sein de la représentation du personnel, tant syndicale que statutaire (comités du personnel), concernant les places de parking au Joseph II 70, où elle se trouve logée. La représentation du personnel bénéficie depuis toujours de places réservées de parking, ce qui est un avantage.

En revanche, le personnel de la DG EAC, logé dans le même bâtiment, s'est plaint à plusieurs reprises de la réduction des places de parking, source d'inconfort, causée par:

- la politique de l'OIB de réduire le nombre de places de parking,
- les places réservées pour la hiérarchie, parfois inoccupées,
- la mise à disposition pour la représentation du personnel d'un nombre significatif de places, qui restent aussi parfois inoccupées.

U4U ne souhaite pas que les représentants du personnel jouissent d'avantages particuliers par rapport à leurs collègues, que ce soit pour leur carrière, leurs bureaux, ... et leurs places de parking. U4U se bat pour des solutions d'ensemble, pour tout le personnel.

S'agissant de ce sujet, U4U est en faveur d'une politique qui réduise au strict nécessaire le nombre de places de parking réservées.

Nous avons essayé de favoriser une position commune à ce sujet au sein de la représentation du personnel, notamment avec les organisations qui semblaient partager notre approche. Hélas, cette position commune n'a pas été possible.

C'est pourquoi, U4U énonce une position de principe unilatérale : **nous renonçons à notre place réservée de parking**. Nous allons communiquer cette position à l'administration et au personnel logé dans ce bâtiment.

Bien à vous,

Georges Vlandas
Président

16/11/2016